

PROCÈS-VERBAL de la sixième (20-06) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 20 octobre 2020, à 9 h, par la plateforme Zoom.

20-06.01 – ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS : mesdames Lyanna Bernier, Marie-Josée Boudreau, Marlène Cormier, Sylvie Fortier (remplacement de Imane Benhayoune), Jocelynn Meadows (présidente), Josée Ruest et messieurs Sébastien Auclair, Dave Dumas, Xavier Gravel, Rémi Grenier, Luc Jobin, Martin Pelletier, Kurt Vignola et Rémy Villeneuve.

A ÉGALEMENT ASSISTÉ : madame Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)

20-06.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 5^e réunion (20-05)
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .05 – Information
- .06 – Cégep - ajout d'une clause de force majeure à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) : dépôt - avis
- .07 – Cégep – rapport annuel 2019-2020 et plan de travail 2020-2021 du comité des études : information
- .08 – Cheminement des dossiers dans les instances : information
- .09 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Madame Meadows souhaite la bienvenue à tous les membres.

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

20-06.03 – **PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION**

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

20-06.04 – PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E RÉUNION (20-05)

a) Adoption 20-05

Il est PROPOSÉ par monsieur Rémy Villeneuve, APPUYÉ par madame Josée Ruest, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 5^e réunion (20-04) tel que déposé.

b) Suites

Aucune suite à souligner.

20-06.05 – INFORMATION

Aucune information n'est transmise.

20-06.06 - CÉGEP – AJOUT D'UNE CLAUSE DE FORCE MAJEURE À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIÉA) : DÉPÔT - AVIS

Monsieur Vignola présente aux membres de la CÉ les modifications apportées à la clause de force majeure à la PIÉA. À la suite de la discussion, Madame Meadows propose de convoquer une commission des études extraordinaire le 3 novembre prochain afin de finaliser ce document.

20-06.07 - CÉGEP – RAPPORT ANNUEL 2019-2020 ET PLAN DE TRAVAIL 2020-2021 DU COMITÉ DES ÉTUDES : INFORMATION

Madame Meadows présente le rapport annuel 2019-2020 et le plan de travail 2020-2021 du comité des études.

20-06.08 - CHEMINEMENT DES DOSSIERS DANS LES INSTANCES : INFORMATION

Madame Meadows présente le tableau intitulé cheminement des dossiers dans les instances.

20-06.09 PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION EXTRAORDINAIRE

- Ajout d'une clause de force majeure à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) : dépôt - avis

La séance est levée à 10 h 30

Présidente

Secrétaire d'assemblée